

OFFRE D'EMPLOI

Hôpital Bichat – Claude-Bernard AP-HP

Chirurgie orthopédique

MISSIONS ET SERVICE

Vos missions

- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, d'étudiants, stagiaires, etc.)
- Assistance technique pour la réalisation des soins, spécifique au domaine d'activité
- Conseil et éducation thérapeutiques, relatifs à son domaine d'activité
- Conseil pédagogique auprès des personnels / utilisateurs / usagers dans son domaine
- Élaboration du projet de soins et du plan du traitement du patient, de la personne
- Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)
- Identification, recensement des besoins et des attentes des patients, spécifiques à son domaine
- Réalisation d'études, de travaux de synthèse, relatifs à son domaine d'activité
- Réalisation de soins spécifiques à son domaine d'intervention
- Rédaction et mise à jour du dossier patient, dans son domaine d'activité
- Surveillance de l'état de santé des personnes (patients, etc.), dans son domaine d'intervention

Horaires : Poste en 7h36

Présentation de l'équipe

L'équipe paramédicale se compose d'un cadre de santé, de 16 IDE, de 11 AS dont 3 secrétaires hospitalière, 1 psychologue, 1 assistante sociale, 4 secrétaires médicales, 1 technicienne attachée de recherche clinique

Pour en savoir plus, suivez-nous :



/hopitalbichatclaudobernard/



@hopitalbichat



@hopitalbichat

CE QUE L'ON VOUS PROPOSE

AVEC NOUS, VOUS BENEFICIEREZ D'UN PARCOURS PROFESSIONNEL ATTRACTIF

- Si contractuel : un salaire mensuel net d'un montant de 2 026 euros
- Si mise en stage en vue d'une titularisation sur le statut de la Fonction Publique Hospitalière. Plusieurs primes :
 - Prime d'installation de 2000€
 - Prime de service semestrielle
 - Prime de tutorat au bout d'un an d'ancienneté
 - Prime d'engagement collectif
 - Reprise d'ancienneté ou contrat d'allocation d'étude

LES AVANTAGES À NOUS REJOINDRE

- ✓ Possibilité de **logement**
- ✓ Possibilité d'**heures supplémentaires**
- ✓ Remboursement de la moitié du Pass Navigo ou accès au parking couvert du personnel
- ✓ Self, crèche, médiathèque et service social dédié au personnel
- ✓ Un large catalogue de formations
- ✓ **Un comité d'entreprise** en charge de l'action sociale, culturelle, sportive et des loisirs. (AGOSPAP)